



M. le Président
Je vous ai envoyé enclément 2 Samedi 29 Juin
une lettre ayant rapport à une affaire tableau
que je pensais peut être offrir au musée.
Il y était joint une sorte de dossier auquel
j'attache en qui peut m'être utile au jour-ci

D'autre part m'achetant pour
un ou deux temps ; n'ayant rien remis
ce plus tôt le remettre au Concierge de
notre Commission acci je le ferai prendre.
Le 6^e avant le départ.

Comité Antiquaire

M. le Président

Rue de Lorraine 21
Bruxelles

Le 1905

A Monsieur le Président de la Commission
du Musée Royal de Peinture.

Rappel date 26 81

No. 5081120

Monsieur le Président,

Je reçois ce jour une lettre du 26 J^{bre} me
disant l'acceptation des tableaux, que
j'avais proposés à Monsieur Beernaert
votre Vice Président lorsqu'il avait eu
l'obligeance de venir chez moi en
compagnie de Monsieur Lardon.

D'autre part la Commission me
fait savoir son intention de venir
me remercier, je suis très honoré, très
touché de cette démarche toute spontanée
mais je n'entends à aucun prix vouloir
vous déranger, je n'accepte donc pas,
d'autant plus, qu'étant très souffrant,
la chose me serait dès longtemps
impossible.

Votre gratitude me suffit et
vraiment j'ai aussi à vous la retourner
puisque vous avez consenti à donner
un jour, l'hospitalité à mes toiles
qui seront à l'honneur, au milieu
de nombreux chefs d'œuvres; je suis
donc Monsieur votre obligé.

Je veux donner ici un remerciement

tout spécial à votre aimable et éminent
Vice Président Monsieur Beernaert qui
a consenti à venir chez moi, accompagné
de Monsieur Cardon, facilitant en tout,
toute difficulté; si vous êtes satisfait un
jour, de mes tableaux. Il aura la
large part du résultat.

Veuillez agréer Monsieur le Président
ainsi que tous les membres de la
commission du Musée, l'expression de
toute ma gratitude.

A. de Buisseret

Bruxelles, le 30 Octobre 1906.

CTE A. DE BUISSERET
RUE DE LIVOIRIE, 21
BRUXELLES

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 5051/120.

ANNEXE

Objet :

Exercice

Chapitre

Crédit

Allocation.

Disponible

Bruxelles, le

21 octobre 1901

Monsieur le Comte
de Süsser

Et

Notre Vice-Président,
Monsieur le ministre d'Etat
Deernaert, a bien voulu
nous faire connaître -
en séance du 22 etc -
les dispositions généreuses,
manifestées par vous,
de l'Etat, sous réserve
d'acquiescement, aux musées
royaux de peinture et
de sculpture de l'Etat,
les tableaux les plus
désirables de votre Galerie

Nous avons accueilli
Monsieur le Comte, avec
un vif sentiment de
gratitude cette marque
de libéralité, et décidé,
d'un mouvement unanime,
d'aller vous porter
l'expression de nos remerciements

Il suffira de nous
mettre d'accord, si vous
le voulez bien, sur le jour
et l'heure où nous

pourrons accomplir
cette agréable mission
Truilly agre, etc
etc

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

le Secrétaire le Président

Place du Musée

Memoire a remettre au porteur de la presente
M.

adresse a

M.

A DE BUISSET

Ad B

le 6 Fe 1905

RUE DE LIVOURNE, 21.

Mr & Buisson

Sept. 26 ² Nov. 1

M. Jean Vucka est tout jeune homme de
N. le port de l'entrevue de l'union &
Port de l'union de l'Ent. Réception, le 18

der Name gei. ist

Believe me, dear sister, ever
your affectionate brother,
John C. Smith.

12 C!

1.18 Von Auf. 1. entf.
Korn 2. Korn 1. 1/2
von Korn 1. 1/2
In Korn 2. Korn

Amor

Suppe aus der
Kartoffeln & Gans
3 d c mehr

5031
120.

14

ch. dossier.
3.304
et 5.300.

Mon cher Monsieur

Voici la lettre que Mr le
Comte de Bismarck me fait
venir.

Il m'écrit au sujet de
ce qui resterait à faire pour
régulariser ses bonnes intentions.

Bien à vous

Arbeurnand

28 8. 1906

Bruxelles Le
12 8h 1905



à M. Le Président de la Commission de Musée
Monsieur

Par lettre recommandée en date des 28 Août
Je vous en ai fait offre comme don de quelque
statues anciens (portraits) m'appartenant.
Les membres de notre Commission ont bien passé
un temps déjà long.

Mon offre reste valable au - 25 8h
Si vous craignez que certains objets puissent
être envoyés de législateurs qui prendraient
vue
Prenez son 2 jours d'avance

Cordialement
Avec vous

St. J. B. Buisseret

Rue de Louvain 21

CTE A. DE BUISSERET
RUE DE LIVOIRNE, 21
BRUXELLES
BRUXELLES

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

N^o 5031/120

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente

Bruxelles, le 190 ..

Je reconnais avoir repris possession
d'une nomenclature de tableaux datée du 5
avril 1889 et établie par M^r Louis Lampé,
nomenclature annexée à ma lettre du 26 août
1905 et réclamée par celle du 4 septembre suivant.

Bruxelles, le 6 septembre 1905
Jean Gyncke pour M^{re} Le Comte
de Buisseret

M. Monsieur le Président de
la commission du musée de
Bruxelles. (Tableaux).



M. Monsieur le Président,

Possédant quelques tableaux
anciens (école Hollandaise), portraits
spécialement, je serais désireuse
peut-être d'offrir lors de mon décès
au musée de l'État à Bruxelles
quelques toiles ou panneaux qui
lui seraient utiles.

Mon expert, M^r Louis Lampe les
a vus, ils les trouve acceptables et
en général authentiques; je vous
renvoie son rapport, qui n'est pas
le résumé de ce que je pense vous
soumettre, mais seulement une
base d'appréciation pour vous.

Je ne sais si M^r Lampe fait

partie officiellement de votre
commission, en tout cas, étant
occupé de mes dispositions testa-
mentaires, je serais désireuse
d'être fixée à ce moment sur
votre décision.

Le musée d'Anvers, devant
me déléguer incessamment un
membre de sa commission,
pour prendre vue également
de tableaux que je lui offre;
certains tableaux inédits pou-
raient alors fixer ma décision.

Voulez-vous quand il vous
conviendra, dans un délai très
rapproché, me déléguer un
membre autorisé de votre
commission, qui statuera de
votre part et vous fera rapport.
(Je suis absent dès le 9 ^{et} 10).

Me prévenir la veille s'il vous plaît.
Me rapporter le rapport de
Monsieur Lampe.

En tout cas, sur tout ceci, Secret
s'il vous plait.

Je suis célibataire mais j'ai
de nombreux héritiers, tous du
reste peu ornateurs d'objets d'art.
J'ai aussi quelques marbres,
peut-être je les donnerais.

Tout ceci accepté; je vous
dirai alors, s'il vous convient,
les restrictions dépendant de
mon don, qui a déjà quelque
valeur.

Veuillez agréer, Monsieur
le Président l'expression de
mes sentiments de toute
considération.

Bruxelles
26 Aout
1905

M. André Dumortier

N.B. Pour toute bonne mesure dans tout ceci aucun frais pour moi